



ValdeliA
GARANTIR LA SECONDE VIE DES PRODUITS

ATELIER ESS 2022

« Stratégie de Promotion Communication
Information à destination des
professionnels »

Restitution n°5

5

Préface

Communiquer pour développer les collectes de mobilier professionnels et les débouchés est un enjeu important pour les structures de l'ESS et partenaires de réemploi Valdelia. Communiquer s'apprécie au regard du projet d'insertion sociale de la structure et de la réglementation découlant de chaque forme juridique adoptée.

Ce nouvel atelier participatif régional avait pour objectifs :

- De donner aux participants les possibilités de mieux communiquer auprès d'un public professionnel :
 - Pour développer les collectes
 - Pour développer les débouchés
 - Pour développer leurs activités complémentaires à la seconde vie des mobiliers professionnels.
- D'apporter une contribution à la création d'un Kit Communication proposé début 2023 par le service communication Valdelia à destination de tous les partenaires de l'ESS
- De prendre en compte la diversité des statuts et formes juridiques des partenaires de l'ESS et leurs obligations légales (lucrativité/non lucrativité)



Cette restitution se décompose en trois grandes parties : une première sur les éléments juridiques : le cabinet Legicoop, mandaté par Valdelia apporte ici son expertise sur les possibilités de communication selon les formes juridiques des partenaires de l'ESS - Retour sur la règle des « 4P » et notamment celui de « Publicité ». Une seconde partie revient sur le barème de soutien et des retours d'expérience de partenaires sur la mise en place d'une communication (événement à destination des professionnels, plaquette dédiée au réemploi des mobiliers professionnels). Une dernière partie présente la restitution de l'atelier sur les besoins des structures de l'ESS en matière de communication pour alimenter la création du kit communication ESS Valdelia 2022.

Table des matières

1. Stratégie et pratiques de communication des acteurs du réemploi solidaire – Cabinet LEGICOOP.....	4
1.1.1 <i>Identification des principaux acteurs.....</i>	<i>4</i>
1.1.2 <i>Critères de lucrativité fiscale et règle des « 4P »</i>	<i>5</i>
1.1.3 <i>Préconisations en matière de communication.....</i>	<i>7</i>
2. Le soutien à la Promotion Communication Information (PCI) dans le cadre de la convention de partenariat Réemploi/Réutilisation	8
2.1.1 <i>Présentation du barème de soutien PCI Valdelia.....</i>	<i>8</i>
2.1.2 <i>Justificatifs à fournir et validation des soutiens.....</i>	<i>9</i>
2.1.3 <i>Aide à la validation de son évènement réemploi mobilier professionnel</i>	<i>10</i>
2.1.4 <i>Exemples de mise en œuvre au sein du réseau des partenaires de l'ESS Valdelia.....</i>	<i>10</i>
3. Restitution de l'atelier participatif sur les besoins des structures de l'ESS en matière de communication (pour alimenter la création du kit communication ESS Valdelia 2022.....	14
3.1.1 <i>Outils de communication numériques</i>	<i>14</i>
3.1.2 <i>Outils de communication « Papiers »</i>	<i>15</i>
3.1.3 <i>Evènementiel</i>	<i>17</i>
Conclusion.....	18

1. Stratégie et pratiques de communication des acteurs du réemploi solidaire - Cabinet LEGICOOP

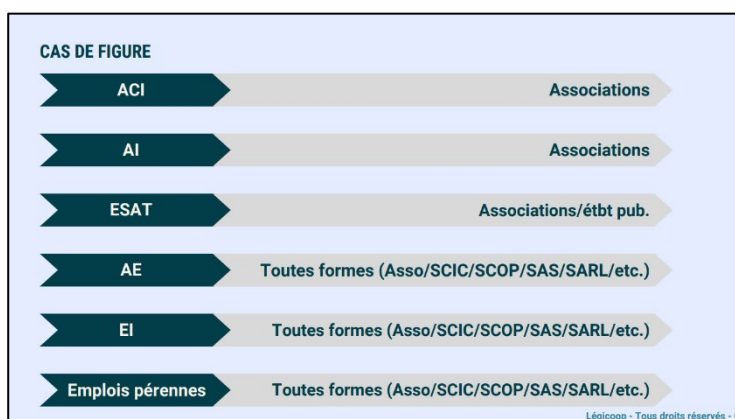
Présentation LEGICOOP à retrouver en annexe du présent document - [consultation en ligne ici](#).

Qu'est-il possible de faire ou ne pas faire au regard de la règle du « P » de Publicité de la règle des 4P ? Le contenu qui suit est une synthèse non exhaustive composée d'extraits de la présentation complète avec un focus sur les aspects liés à la communication.

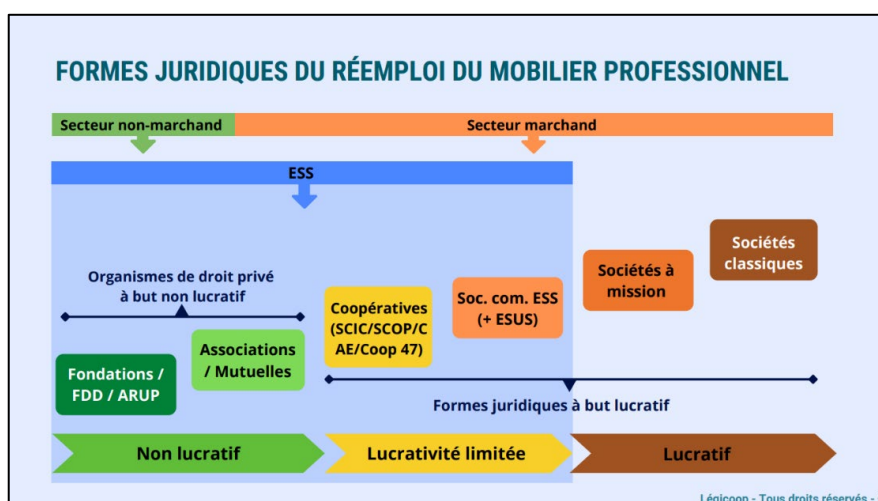
Il conviendra pour aborder plus en détails la thématique (sujets spécifiques à la fiscalité des secteurs de l'insertion, du handicap et le développement des activités complémentaires au réemploi, etc.) de prendre connaissance de la présentation du cabinet LEGICOOP dans son entièreté.

1.1.1 Identification des principaux acteurs.

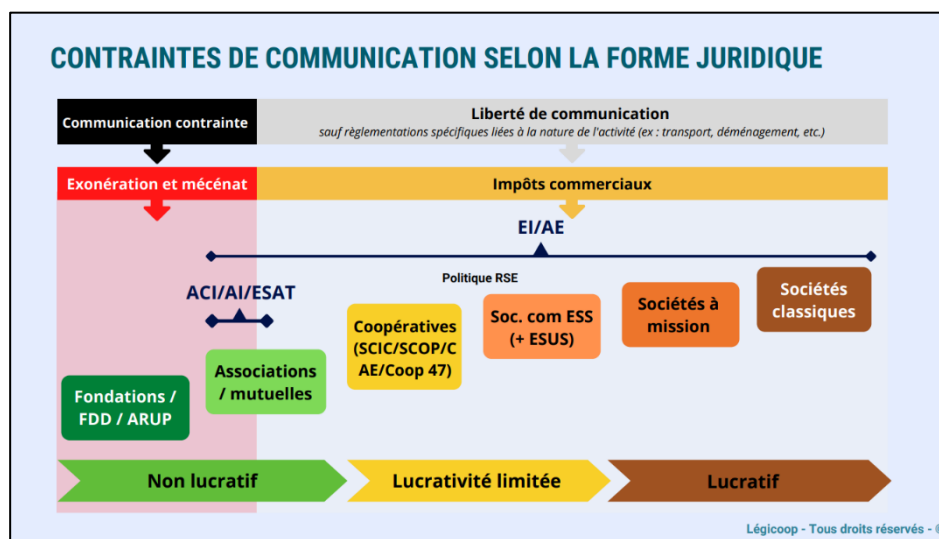
Les partenaires Valdelia sur le réemploi des mobiliers professionnels avec un statut de structure de l'insertion par l'activité économique (SIAE) recouvrent l'ensemble des formes juridiques. En complément, certaines structures associatives ne portent aucun statut SIAE.



Les différentes structures partenaires appartenant à l'ESS sont dites non lucratives ou à lucrativité limitée selon leur forme juridique.



Selon la forme juridique choisie les contraintes de communication vont différer :



Les partenaires ESS Valdelia sont majoritairement des associations et portent un statut d'insertion. Pour ces associations, un certain nombre de critères sont à prendre en considération pour déterminer si elles sont ou non soumises aux impôts commerciaux. En fonction de la fiscalité qui leur est applicable, la communication déployée par ces associations est plus ou moins contrainte.

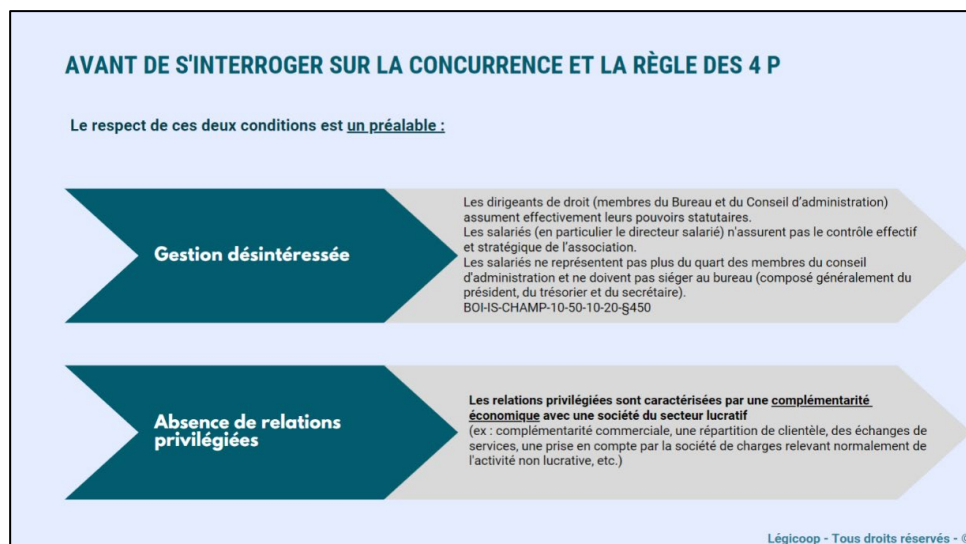
La promotion est libre pour les activités qui sont fiscalisées (y compris au sein d'un secteur lucratif le cas échéant) et il n'existe alors aucune contrainte fiscale du point de vue de la communication.

A l'inverse, en cas d'exonération d'impôts commerciaux, la communication est limitée.

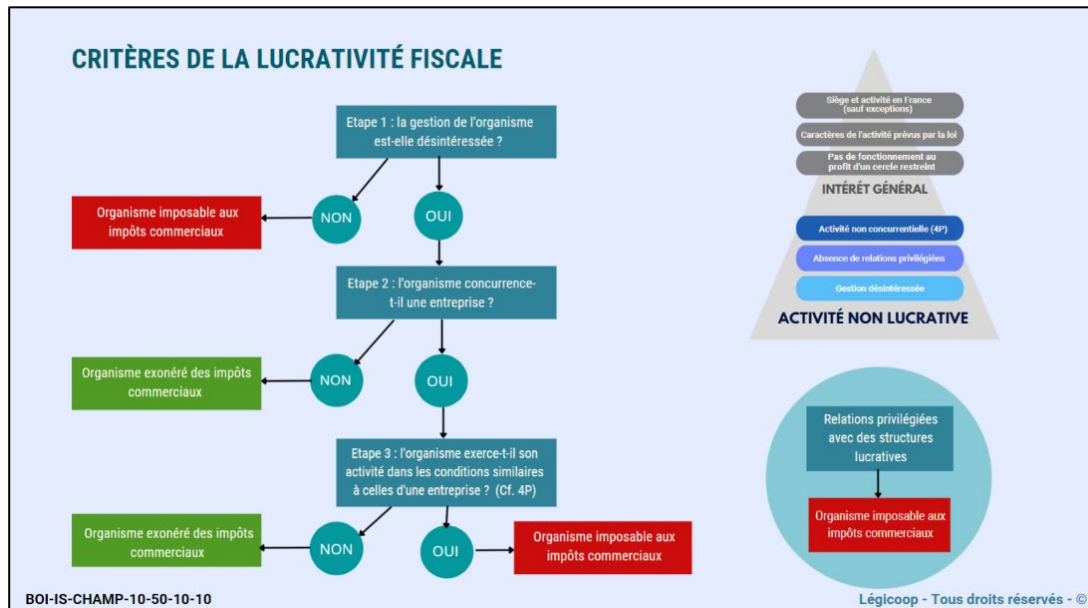
1.1.2 Critères de lucrativité fiscale et règle des « 4P »

Pour les partenaires exonérés, il est important de bien cerner les critères de lucrativité fiscale et les conditions d'exonération d'impôt commerciaux.

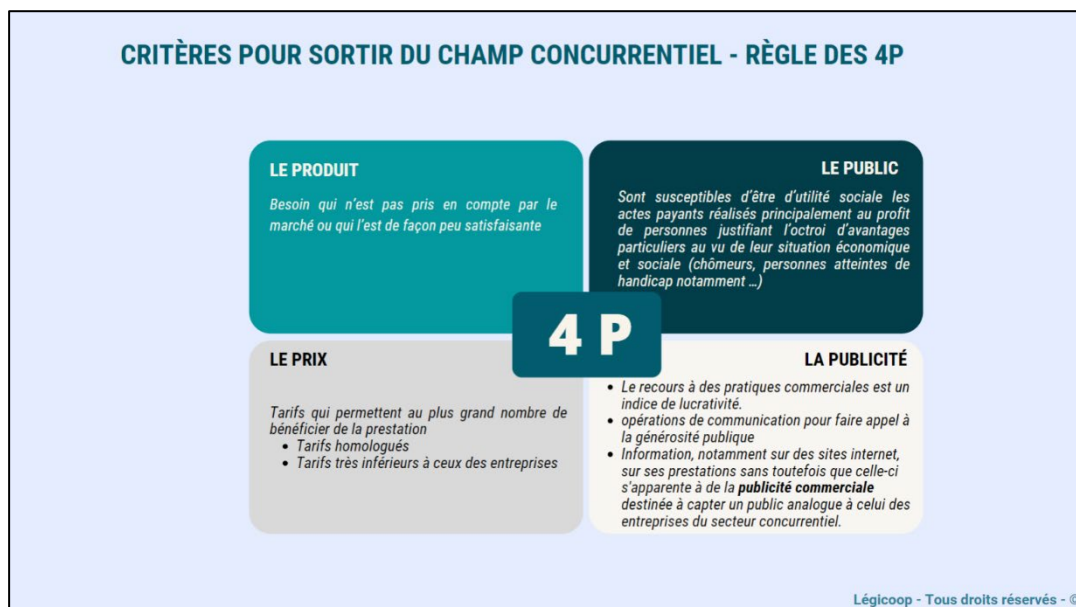
En cas de concurrence supposée avec une entreprise fiscalisée (soumise aux impôts commerciaux), il faudra évaluer les conditions dans lesquelles l'activité de l'association est exercée au regard de la règle des « 4P » Produit - Public - Prix - Publicité **tout en remplissant au préalable les deux conditions de « Gestion désintéressée » et « d'Absence de relation privilégiée »** avec une structure du secteur lucratif.



Comment évaluer la situation de sa structure (exonération ou non des impôts commerciaux) au regard des critères de lucrativité fiscale ?



Dans le cas où l'activité de la structure, dont la gestion est désintéressée, peut concurrencer l'activité d'une autre entreprise, il faudra démontrer qu'elle est exercée dans des conditions différentes au regard de la règles des « 4P » Produit - Public - Prix - Publicité.



Un des critères majeurs devant guider l'analyse de la différenciation est de justifier de « l'utilité sociale » (au sens fiscale) de son activité = « offre de services adaptée à des personnes en situation de handicap ou de catégories « socialement dignes d'intérêt » (cf. notamment CE, Sect., 12 février 1988, Comité inter coopératif et interprofessionnel du logement, n° 50368, Rec.) »

1.1.3 Préconisations en matière de communication

D'après la doctrine administrative officielle sur le critère de publicité (BOI-IS-CHAMP-10-50-10-20-5680)

« En principe, le recours à des pratiques commerciales est un indice de lucrativité. Mais, l'organisme peut, sans que sa non-lucrativité soit remise en cause, procéder à des opérations de communication pour faire appel à la générosité publique (exemple : campagne de dons au profit de la lutte contre les maladies génétiques). Il peut également réaliser une information, notamment sur des sites internet, sur ses prestations sans toutefois que celle-ci s'apparente à de la publicité commerciale destinée à capter un public analogue à celui des entreprises du secteur concurrentiel. »

« Pour distinguer l'information de la publicité, il convient de regarder si le contenu des messages diffusés et le support utilisé ont été sélectionnés pour tenir compte du public particulier auquel s'adresse l'action non lucrative de l'organisme en cause. Ainsi, un organisme sans but lucratif peut présenter les prestations qu'il offre dans un catalogue si ce support est diffusé soit par l'organisme lui-même aux personnes ayant déjà bénéficié de ses prestations ou qui en ont exprimé la demande, soit par l'intermédiaire d'organismes sociaux »

Dans tous les cas, le cabinet LEGICOOP insiste sur « la nécessité de développer une argumentation fiscale démontrant la non-lucrativité de l'activité en s'appuyant sur la réalité économique (pas de concurrence) et l'utilité sociale de l'activité au regard des enjeux environnementaux et sociaux ».



Il est ainsi possible de faire ressortir un certain nombre de recommandations dans le cadre de la réalisation d'outils de communication afin de sécuriser cette communication en respectant les critères associés à la non-lucrativité et au quatrième « P ».

SÉCURISATION DE LA COMMUNICATION POUR LES ASSOCIATIONS EXONÉRÉES		
Outils de communication	Niveau de risque	Gestion du risque
Catalogues et réseaux professionnels (bon coin pro) sur les produits et prix	✘	Eviter toute publication payante
Spot publicitaire Radio ou TV ou affichage commercial sur les produits et prix	✘	Attention à la rédaction des conventions de partenariat
Communication, promotion assurée par un partenaire/parrain/mécène	✔	Description de l'utilité sociale avec profils et indicateurs
Plaquette produite par un groupement professionnel ou une fédération	✔	Description de l'utilité sociale avec profils et indicateurs
Information autour du réemploi/réutilisation de mobilier professionnels	✔	
Documents pour présenter les activités complémentaires au réemploi et à la réutilisation (curage, débarras, déménagement, matériauthèque, ateliers de réparation, transformation)	✔	Description de l'utilité sociale avec profils des personnes et indicateurs et valorisation du bénévolat
Documents pour présenter les actions d'insertion avec les services et tarifs	✔	Forme différente que celui d'un catalogue de services
Documents pour présenter la possibilité de s'équiper en mobilier de seconde vie	✔	Forme différente que celui d'un catalogue de produits
Démarchage personnalisé	✔	Mail ou téléphone
Tables rondes, portes ouvertes	✔	Valorisation de l'utilité sociale
Réseaux professionnels, salons	✔	Avec mise en avant de l'utilité sociale plutôt que les services

2. Le soutien à la Promotion Communication Information (PCI) dans le cadre de la convention de partenariat Réemploi/Réutilisation

2.1.1 Présentation du barème de soutien PCI Valdedia

Objectif : soutenir les partenaires en matière de Promotion, Communication et d'information.

Dans le cadre du partenariat « réemploi/réutilisation », un barème de soutien spécifique est proposé :

- **Un soutien forfaitaire annuel** est mobilisable par le partenaire conventionné Valdedia pour favoriser les actions communication et d'information auprès du consommateur sur l'impact environnemental, économique et social de son geste d'achat ; ainsi que pour la promotion des activités de préparation à la réutilisation et/ou de réemploi des DEA non-ménagers (PCI).

Le soutien annuel maximum est de 1 000 €/an par structure et il est découpé en différents soutiens mobilisables :

- **Forfait 300 €/an** : au titre de l'impression, création de signalétique, banderole, stickers.

- **Forfait 200 €/an** : au titre de la création/conception graphique ou numérique, écriture web, etc.
- **Soutien Événementiel** : jusqu'à 1 000 €/an sur justificatifs au réel des dépenses.

Les soutiens sont à solliciter dans le cadre de la déclaration Valdelia effectuée par chaque partenaire de l'ESS pour rendre compte des activités de collecte et de réemploi/réutilisation des mobiliers professionnels.

Exemple :

Année N : la STRUCTURE partenaire Valdelia crée des affiches de sensibilisation à destination des professionnels. La structure peut bénéficier du forfait au titre de la conception graphique (200 €/an) en plus sur forfait au titre de l'impression des affiches (300 €/an).

Si cette même structure souhaite **participer/organiser un évènement** entrant dans le cadre du soutien PCI, il lui reste **500 € mobilisables sur justificatifs** pour la même année.

Année N+1 : la STRUCTURE partenaire ne sollicite le soutien PCI qu'au titre de la participation/organisation d'un évènement validé, le **soutien mobilisable sur justificatif pourra aller jusqu'au plafond annuel maximum de 1 000 €**.

2.1.2 Justificatifs à fournir et validation des soutiens

Pour les soutiens PCI1 et PCI2 sur la conception numérique et la création « papier », impression, les justificatifs peuvent être des factures.

Beaucoup de partenaires internalisent la conception et l'impression de document ; dans ce cas le partenaire peut justifier cette communication en envoyant le fichier réalisé et une photo des impressions du dit document.

Pour le soutien PCI3 consacré à l'événementiel, tous les justificatifs de dépense sont acceptés à **l'exception du temps passé par les salariés dans le cadre de cet évènement**.

L'évènement devra impérativement être validé par écrit par un collaborateur Valdelia (Conseiller technique, chargé de mission ESS, etc.)

Le programme de l'évènement devra être fourni avec un temps identifié relatif au réemploi des mobiliers professionnels.

Les justificatifs de dépenses pour un remboursement au réel jusqu'à 1000€ pourront être :

- Frais d'inscription à un évènement, frais d'envoi d'invitation, ...
- Factures de dépense pour organiser un évènement (traiteurs, intervention externe, dépense prestation logistique ou achat spécifique comme l'achat d'un Kakémono par exemple)
- Factures de frais relatives à la tenue et à la participation à un évènement (trajet, restauration).

2.1.3 Aide à la validation de son évènement réemploi mobilier professionnel

Si une majorité des points ci-dessous sont respectés, les services Valdelia vous valideront la possibilité d'être soutenu au titre du barème PCI - Evènement

Critères	Oui	Non
Evènement à destination d'un public professionnel		
Evènement traitant du réemploi/réutilisation des (D)EA professionnels (classique, upcycling, etc.)		
Promotion de la filière Valdelia dans le cadre de l'évènement (supports, présentation...)		
Programme imprimé ou web intégrant la thématique du réemploi/réutilisation des (D)EA professionnels (classique, upcycling, etc.)		
Présence de futurs justificatifs suffisant (Frais d'inscription, factures diverses, supports, etc.)		
Résultat majoritaire		

2.1.4 Exemples de mise en œuvre au sein du réseau des partenaires de l'ESS Valdelia

Petit déjeuner « Mobilier Pro » dans le cadre de la SERD 2021 par Atelier D'Eco Solidaire (33)

L'ATELIER D'ECO SOLIDAIRE, créé en 2010, est un partenaire du service collecte et prévention des déchets de Bordeaux Métropole dans le cadre d'une politique publique de réduction des déchets. Conventionné Valdelia depuis 2014 et prestataire Point d'Apport Volontaire pour la filière, l'association a collecté plus de 60 tonnes de mobilier à réemployer en 2021.

Association Loi 1901, adhérente du RNRR - La Recyclerie créative est à la fois un centre de récupération, de valorisation, de revente et d'éducation à l'environnement, métamorphosant les contraintes liées aux flux de déchets, en opportunités sociales inclusives par la diversité des profils accompagnés.

[INVITATION] Évènement - Semaine Européenne de Réduction des Déchets



INVITATION - Les solutions vertueuses pour se séparer de mon mobilier professionnel dans une démarche responsable et gratuite.

Dans le cadre de la Semaine Européenne de Réduction des Déchets, partageons un petit déjeuner le vendredi 19/11 à 9h à la Maison écocitoyenne de Bordeaux

Au programme :

- L'éco-organisme **Valdélia** vous proposera des **solutions gratuites** pour la collecte et la valorisation de votre ancien mobilier,
- L'**ATELIER D'ÉCO SOLIDAIRE**, Recyclerie créative, interviendra pour vous proposer des **solutions pour le réemploi** de votre ancien mobilier et des **aménagement d'espace** professionnels, pour réutiliser plutôt que jeter,
- Des solutions à l'échelle régionale : le réseau **ReNAITre** vous présentera les fonctions et les solutions de ses adhérents, pouvant répondre à des **opérations disséminées sur le territoire**, quelle que soit le volume à évacuer.

Inscription via le lien ci-dessous



Valdelia
GARANTIR LA SECONDE VIE DES PRODUITS



INSCRIPTION PETIT DEJEUNER

Objectif de l'évènement : se retrouver en présentiel autour d'un évènement médiatisé sur la Métropole : le Festival Zéro Déchet, Zéro Gaspi.

Canaux de diffusion utilisés : s'appuyer sur le réseau économique local : Club des Entreprises de Bordeaux (370 entreprises adhérentes) dont l'association est membre.

Invitation des professionnels utilisateurs du PAV Valdélia - seulement des échanges par mails jusqu'à cet évènement. Une bonne occasion de se rencontrer et de présenter l'ensemble des services Valdélia et l'étendue des activités de l'association œuvrant pour l'inclusion sur le territoire.

1ères rencontres régionales des achats responsables dédiées au mobilier professionnel - REED (69)

REED est une structure agréée ESUS. Créée à Lyon en 1991, elle dispose d'un agrément Entreprise d'Insertion depuis 2018. REED est une association à but non lucratif.

Membre du groupe GEIM - Groupe Emplois Innovations Métropole qui compte 80 permanents

REED représente près de 200 ETP en parcours d'insertion qui sont salariés, suivis et accompagnés autour de métiers variés. REED EI propose des postes de chauffeur-livreur, de collecteur, de manutentionnaires préparateurs de commandes, caristes. La structure possède également une ressourcerie.

REED, partenaire de l'ESS Valdélia depuis 2018 est également l'une des 7 nouvelles matériauuthèques créées par la filière en 2021.

Objectif de l'évènement - Conférences / Débats

A destination d'un public professionnel privé et public, cette journée impulsée par REED et Lyon Métropole a eu pour objectif de sensibiliser sur les enjeux de la loi AGEC et aux achats responsables de mobilier de bureau.

Partenaires mobilisés : Ministère de la Transition écologique, Métropole de Lyon, Valdélia, la CRESS AURA, Partenaires ESS Mobilier DEA pro et DEEE du département 69,

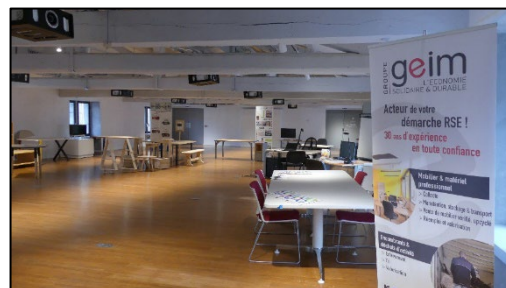
Budget total - 6 875 € - Accueil, Animation professionnelle, régie vidéo-son et enregistrement, buffet. Locaux mis à dispo par la collectivité.

Outils de communication : Kakémono évènementiel, Plaquette de présentation REED à destination des professionnels, création d'un showroom éphémère lors de l'évènement avec les partenaires du réemploi local. Site web, Base emailing pour Newsletter groupe GEIM, Comptes GEIM Youtube, LinkedIn, Vidéo extraites évènement

Informations mises en avant : Loi Agec, RSE / achats responsables, Service et partenariat Valdélia, Solutions concrètes professionnels du territoire, Exposition de mobiliers réemployés, professionnalisme des structures de l'ESS et démarche d'accompagnement social, démarche qualité CEDRE (équivalent ISO 9001) pour insertion via le réseau COORACE.

Réseaux locaux activés : communications ciblées via CCI 69 et Lyon Métropole = CDM dédié (Lyon Pacte PME, Réseau des acheteurs publics de la Métropole...)

Réseaux ESS : CRESS AURA, COORACE, Fédération des Acteurs de la Solidarité, RNRR, ARR AURA



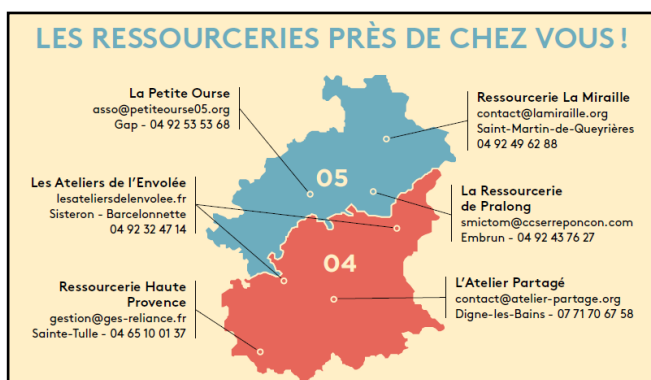
Réalisation d'une plaquette de sensibilisation des professionnels au réemploi solidaire de mobilier par les ressourceries des départements 04/05

L'Association Régionale Ressourceries PACA, ses adhérents et Valdélia mènent depuis 2019 un travail global sur la stratégie collective de développement du réemploi de mobilier professionnel.

Les Ressourceries des départements 04 et 05 ont engagé ce travail collectif sur leurs départements notamment en termes de stratégie de communication et d'information des professionnels.

Les ressourceries sont toutes sous des formes associatives et portent des structures de l'IAE.

Présentation



Essayer de cibler tous les secteurs d'activité des professionnels
Communiquer sur le fait qu'il est possible de s'équiper (en mobilier pro) dans les Ressourceries et sur l'aspect solidaire du don possible par les professionnels

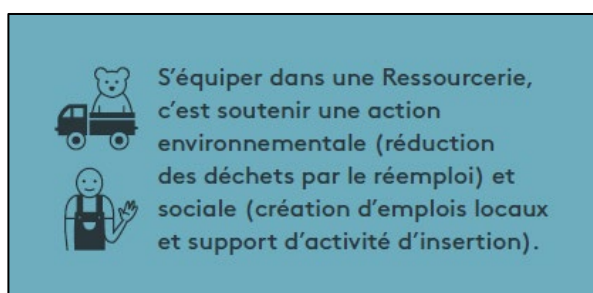
Partenaires mobilisés ARR Paca, 4 Ressourceries du 04 et 05, Valdélia, Ecologic
Budget : 4 Ressourceries mobilisent le soutien PCI 3 Valdélia pour la prestation graphisme + impression

Points de vigilance

Ne pas communiquer sur le « débarras », facturation de manutention, pas d'affichage de prix ou d'incitation promotionnelle.

Communiquer sur l'ensemble des équipements pouvant être récupérés par les Ressourceries.

Ne pas utiliser un vocabulaire assimilé à une démarche commerciale et afficher l'impact social et environnemental de la démarche



3. Restitution de l'atelier participatif sur les besoins des structures de l'ESS en matière de communication (pour alimenter la création du kit communication ESS Valdelia 2022

Un temps de cet atelier « Promotion Communication et Information autour du réemploi des mobiliers professionnels » a été consacré à un exercice collectif et participatif autour des besoins des partenaires en matière de communication qu'elle soit numérique, « papier » ou événementielle.

Compte rendu des besoins relevés par tables thématiques

3.1.1 Outils de communication numériques

Supports de diffusion	Contenu	Attentes vis-à-vis de VALDELIA
<p>Sites web</p> <ul style="list-style-type: none"> • Google my business • E-mail • Banque de données entreprises • Via VALDELIA - nemo-pro <p>Réseaux sociaux</p> <ul style="list-style-type: none"> • LinkedIn • Facebook (groupes) • Twitter • Instagram • Tiktok 	<p>Activités sociales</p> <ul style="list-style-type: none"> • Missions d'accompagnement • Insertion professionnelle • Economie Sociale et Solidaire • Structure de proximité • Données (ETP, impact, etc.) <p>Vie de la structure</p> <ul style="list-style-type: none"> • Travail d'équipe et équipe • Partenariats • Actualités, activité du jour • Equipements et aménagement • Evènements <p>Réemploi solidaire</p> <ul style="list-style-type: none"> • Explication filière et partie collectes • Seconde vie du mobilier (réemploi/recyclage) • intérêt environnemental • Données (impact, filière, etc.) 	<ul style="list-style-type: none"> • Trame de mise en forme, bandeaux, publications pré-rédigées • Conseils sur les messages, les données à afficher ou à éviter en ligne • Repartage des publications sur les réseaux sociaux • Aide à la création de visuel, plaquettes ou document • Supports de communication par thématique (activités ou secteurs d'activités) • Carnet d'adresse / relais d'info • Journée d'échange formation sur les savoir-faire sur les réseaux sociaux

Bien qu'il soit relevé une bonne connaissance des outils numériques existants, des attentes sont exprimées sur l'accompagnement à la mise en forme, la conception de visuel et l'utilisation des canaux de communication.

Il est attendu de Valdelia de diffuser les bonnes pratiques, fournir du contenu adéquat et compatible avec l'activité et la non-lucrativité des structures ainsi qu'une explication générique sur partenariat et des possibilités pour les professionnels de bénéficier d'un service complet favorisant le réemploi solidaire adapté à chaque secteur d'activité. Le rôle de relai d'information est également souligné en ligne et auprès de l'écosystème Valdelia.

3.1.2 Outils de communication « Papiers »

Supports de diffusion	Contenu
<p>Signalétique</p> <ul style="list-style-type: none"> • Kakémono pour événements de sensibilisation • Panneau sensibilisation boutique et explication du "parcours du meuble" • Signalétique (banderoles) PAV • Goodies à partir de DEA Pro réutilisés <p>Documents de présentation</p> <ul style="list-style-type: none"> • Plaquettes <ul style="list-style-type: none"> ○ Service opérationnel : qu'est-il proposé au professionnel = étapes ○ Plaquette "vente solidaire" ○ Sensibilisation sur la structure et missions sociales et environnementales • Lettre d'info filière (réalisé en 2022) <p>Autres supports</p> <ul style="list-style-type: none"> • Etiquetage produit avec impact social et provenance • Cartes de visites types - mises en page • Stickers pour véhicules de collecte 	<p>Opérationnel et filière</p> <ul style="list-style-type: none"> • Information sur les modalités de collecte, ventes, services et activités de la structure = au service de l'inclusion et du local. • Possibilité d'adapter le contenu à la structure et ses activités • Photo de chantiers, activités réemploi, objets upcyclés libres de droit • Contact des Conseillers Valdelia • Secteur d'intervention, moyens logistiques • Que devient le mobilier vers le recyclage • QR code vers les sites Valdelia sur étiquetage renforçant la traçabilité <p>Impacts social et environnemental</p> <ul style="list-style-type: none"> • Impact écologique = données carbone et social = ETP et missions de la structure d'utilité sociale • Parler des gens "témoignages" • Message vers les professionnels et lien avec l'accompagnement social des salariés • Réemploi SOLIDAIRE au sein d'une structure non-lucrative • Slogans et phrases types

Publics cibles et mode de diffusion

Publics cibles

- Organismes de chaque secteur d'activité (santé, hôtels restaurants, loisirs, etc.).
- Entreprises, groupements et fédérations d'entreprises, chefs d'entreprises
- Réseaux relais (CRESS, CLI, CRMA, CCI, AVISE, COORACE..)
- Institutions et collectivités ; chefs de services collectivités
- Réseaux Etablissements Sociaux et Médico-sociaux
- Réseaux associatifs (culturel, sportifs, sensibilisation environnement...)
- Incubateurs ESS et tiers lieux associatifs
- Particuliers et personnes à faibles revenus

Mode de diffusion

- Lors de salon, évènements ESS
- Opérations ponctuelles de distribution chez les professionnels sensibilisation sur le don à des structures d'utilité sociale
- Par courrier papier recyclé
- Enveloppes préimprimées
- Affiches en déchèteries pro
- Infolettres
- Affichages en lien avec les collectivités (contenants déchets, etc.)
- Journaux professionnels

Attentes vis-à-vis de la filière

- Plus de retours bonnes pratiques, témoignages, retours chantiers avec des spécialisations par secteur d'activité
- Listes de vocabulaire clef, lexique et contenu
- Actualités Secondes vies
- Soutien à la mise en forme des documents, plaquettes modifiables réalisation de supports communs
- Messages clefs et commun EO/Partenaires par thématiques (upcycling, manutention, réparations)
- Aide impression + diffusion support
- Mise en ligne de modèle
- Annuaire réseaux professionnels publics et privés

Les principales attentes des partenaires présents lors de cet atelier dans le cadre de la réalisation de supports papiers sensibilisant au réemploi solidaire se situent sur la mise à disposition d'un vocabulaire adapté, messages clefs, et une assistance pour faciliter la mise en forme et la rédaction des contenus spécifiques par secteurs d'activités professionnels.

La possibilité de création de supports plus important du point de vue de la taille pour mise en avant sur des évènements et sur le site des partenaires (PAV ou non) semble également être un besoin récurrent.

3.1.3 Evènementiel

Typologie d'évènement

Evènements externes

- En lien avec partenaires professionnels - au sein des structures publiques et privées
- Au sein des CCI, chambre des métiers, CRESS
- Evènement de proximité / régional avec les acteurs locaux
- Participation à des salons professionnels et de l'ESS

Evènements internes

- Proposer des petits-déjeuners, goûter entreprises ou afterwork
- Evènement avec débats, tables rondes
- Proposer des ateliers de réflexion en lien avec les entreprises
- Réaliser des journées portes ouvertes et visites de site pour présenter les métiers de l'inclusion

Besoins organisationnels

- Besoins logistiques
- Animateur ou aide à l'animation
- Créations de flyers / kakémonos / plaquettes, supports évènementiels
- Expositions et mobiliers d'exposition
- Besoins outils de communication
- Réalisation de vidéo / reportage
- Facilités pour mobiliser des réseaux divers, professionnels, de l'ESS
- Formalisation des invitations, e-mailing
- Bien cerner les message d'accroche / enjeu de rencontre avec les professionnels.

Réseaux professionnels à solliciter et financements

Réseaux professionnels

- Tissu économique local
- Regroupement d'entreprises, réseaux, clubs entreprises
- Chambres consulaires
- Pépinière d'entreprise / incubateur
- Tiers lieux associatifs

Recherches de financements

- Fondation
- Entreprise et mécénat ou sponsors
- Région /Département ou communauté de commune
- Mairie
- Subvention institutionnelle
- Eco-organismes

Attentes vis-à-vis de la filière

Mobilisation des réseaux

- Carnet d'adresse ou annuaire professionnel
- Listing des évènements récurrents potentiellement intéressants par région
- Relai auprès de l'écosystème Valdelia

Réalisation de l'évènement

- Guide de réalisation d'un évènement/Trame Excel
- Mise à dispo lieux
- Trame pour organiser facilement son évènement
- Aide à l'animation
- Vidéo / Picto / schémas / expositions

Contenu

- Contenu présentation filière / données illustrantes
- Présentation Loi AGECE
- Conseils et assistance sur la typologie d'évènement compatible avec les statuts et formes juridiques des structures

Le développement d'un outil Excel d'organisation d'un évènement facilitant le cadrage de celui-ci est un élément important pour les partenaires. Les listings de structures professionnelles, relai auprès des réseaux professionnels, aides à la réalisation de supports de présentation divers font également parties des principales demandes.

Conclusion

Vers un kit de communication dédié aux partenaires de l'ESS Valdelia !

Cet atelier dédié à la Promotion Communication Information 2022 a permis de mettre sur la table l'ensemble des éléments juridiques nécessaires à faire en sorte que chaque partenaire dans la diversité de son statut et/ou sa forme juridique puisse développer sereinement une communication adaptée pour pousser plus loin encore le réemploi solidaire de mobilier professionnel.

Couplé à un relevé des besoins identifiés par les participants sur les outils de communication à développer et les éléments liés à l'événementiel autour du mobilier professionnel de seconde vie, ce travail permettra d'alimenter la proposition de Kit de Communication complet produit par le service communication de l'éco-organisme début 2023.